

Des agriculteurs moins nombreux sur de plus grandes surfaces

nouvelle-calédonie



nouvelle-calédonie

En 2002, la Nouvelle-Calédonie compte 5 574 exploitations agricoles sur une superficie agricole utilisée (SAU) de 248 000 ha. Au recensement de 1991, elles étaient au nombre de 8 460 sur une SAU de 228 000 ha.

En onze ans, le monde agricole calédonien a subi de profonds changements qui s'inscrivent dans un mouvement général constaté en Métropole comme outre-mer. Conjugés à la forte hausse de la production agricole finale ("chiffres d'affaires") enregistrée par la DAVAR, les résultats du RGA 2002 confirment la professionnalisation accrue de l'agriculture calédonienne.

DÉFINITIONS

L'exploitation agricole est définie, au sens statistique, comme une unité économique répondant simultanément à trois critères :

- elle génère au moins un produit agricole ou utilise des surfaces agricoles ;
- elle atteint ou dépasse une certaine dimension (en superficie, en nombre d'animaux ou en quantité de production) ;

- elle est soumise à une gestion courante et indépendante, assurée par un chef d'exploitation qui prend les décisions quotidiennes.

Le seuil en deçà duquel on ne parle plus d'exploitation agricole est fixé à 350 points, attribués selon un barème utilisé pour le registre de l'agriculture.

La superficie agricole utilisée (SAU) comprend les terres labourables, les fleurs et plantes ornementales, les cultures permanentes, les pâturages, les jachères ainsi que les jardins et vergers familiaux, les potagers et les cultures mixtes.

Le pâturage peu productif est composé des parcours, des savanes à niaoulis et des forêts, utilisés comme pâture pour le bétail.

La superficie agricole entretenue correspond à la surface cultivée ou au moins entretenue. Elle est calculée en retranchant de la SAU, les pâturages peu productifs, les jachères et les cocoteraies naturelles.

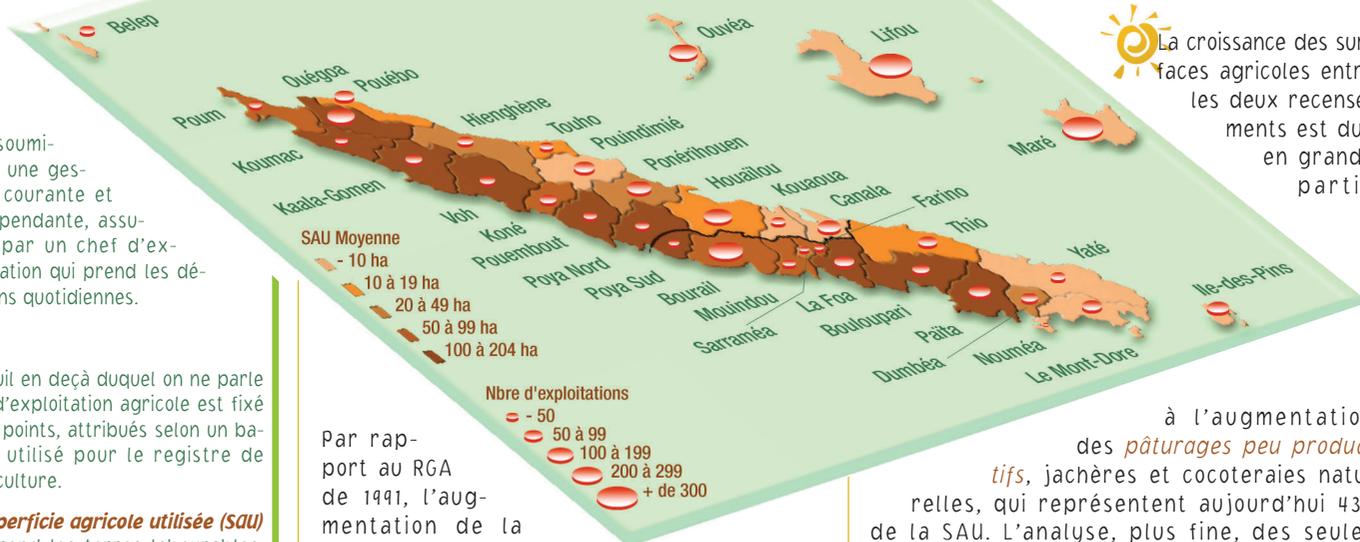
En 2002, 13,5% de la superficie totale de la Nouvelle-Calédonie est consacré à l'activité agricole, malgré une topographie limitant fortement les potentialités agricoles du territoire. A titre indicatif, ce chiffre est de 50,7% en Métropole, de 17,1% à la Réunion et de 5,3% en Polynésie Française.

se du Sud, des Iles et de la côte Est où elles sont généralement de petite taille mais en plus grand nombre.

L'activité agricole occupe fortement les terres dans certaines communes telles que Bourail et Ouégoa, où les exploitations sont nombreuses et de grande taille. Au contraire, sur Yaté, Kouaoua et Hienghène par exemple, où les exploitations sont en faible nombre et de petite taille, l'agriculture occupe moins d'espace.

La croissance des surfaces agricoles entre les deux recensements est due en grande partie

Répartition des exploitations par commune en 2002

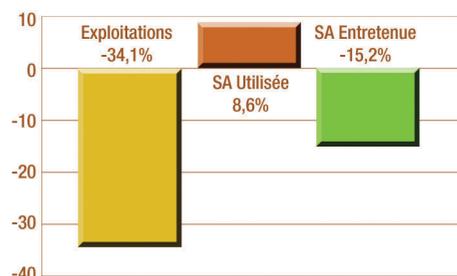


Par rapport au RGA de 1991, l'augmentation de la SAU de 8,6%, accompagnée de la disparition de 34,1% des exploitations agricoles, induit une augmentation de la SAU moyenne (44 ha en 2002, contre 27 ha en 1991), mais aussi d'importantes différences structurelles. Près de la moitié des exploitations de moins de 5 ha ont disparu depuis 1991. Elles n'occupent plus que 1,3% de la SAU mais représentent 74% de l'effectif total. A l'inverse, 11% des exploitations ont plus de 100 ha, mais occupent 88% de la SAU.

Les exploitations agricoles se répartissent selon un clivage Nord-Ouest/Sud-Est : sur la côte Ouest et dans l'extrême Nord, les exploitations sont grandes et peu nombreuses à l'inver-

à l'augmentation des pâturages peu productifs, jachères et cocoteraies naturelles, qui représentent aujourd'hui 43% de la SAU. L'analyse, plus fine, des seules terres mises en valeur indique en effet une diminution de la superficie agricole entretenue (-15,2%).

Évolution entre 1991 et 2002



DÉFINITIONS

La superficie toujours en herbe (STH) regroupe l'ensemble des pâturages :

- les pâturages améliorés,
- les prairies naturelles entretenues,
- les pâturages peu productifs.

L'Unité de Gros Bovin (UGB) est utilisée pour calculer la charge de bovins à l'hectare selon le barème suivant : un mâle de 2 ans et plus = 1 UGB, une femelle de 2 ans et plus = 0,8 UGB, un bovin de 1 à 2 ans = 0,6 UGB, un bovin de moins de 1 an = 0,25 UGB.

Le verger a une dimension d'au moins 50 ares, chaque espèce est représentée par au moins 40 arbres et sa densité est d'au moins 100 arbres/ha.

Davantage de pâturages peu productifs

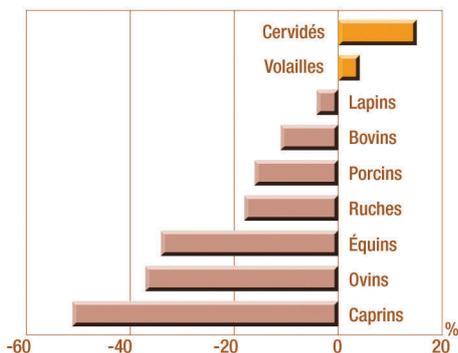
La SAU est toujours essentiellement consacrée à l'élevage bovin : la *superficie toujours en herbe (STH)* en occupe 97% (94% en 1991).

Le précédent recensement faisait apparaître une diminution des pâturages. Cette tendance s'est aujourd'hui inversée avec une progression de la STH (+11,9%) engendrée par la forte hausse des pâturages peu productifs (+50 000 ha).

Moins d'animaux

A l'exception du cerf d'élevage et des volailles, les effectifs de tous les cheptels ont diminué depuis 1991 et plus particulièrement celui des caprins.

Évolution des effectifs des cheptels entre 1991 et 2002



Augmentation de la taille des troupeaux de bovins

La taille des élevages a généralement augmenté. L'élevage bovin, par exemple, presque exclusivement destiné à la production de viande et présent

sur 1/4 des exploitations, est passé d'une taille moyenne de 60 à 76 têtes par exploitation.

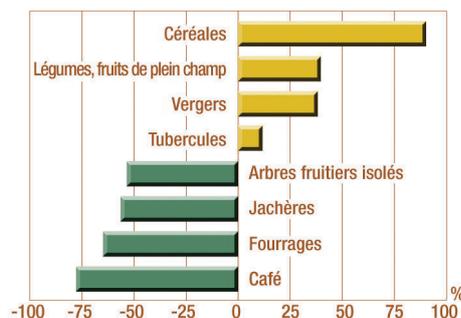
Sur l'ensemble des pâturages, la charge moyenne à l'hectare est passée de 0,40 *unité de gros bovin (UGB)* en 1991 à 0,32 UGB aujourd'hui.

Progression du maraîchage, des vergers et des céréales

Certains grands types de cultures sont en augmentation :

- les légumes et fruits de plein champ (+43%) représentent aujourd'hui la principale culture en terme d'occupation du sol, sollicitant 22% de la SAU hors STH ;
- l'arboriculture, 17% des surfaces cultivées, comprend les arbres fruitiers isolés et les *vergers* dont la superficie s'est accrue de 38% ;
- les cultures céréalières, dont la progression (+40%) est totalement imputable au maïs ;
- les petites spéculations (vanille, jardins familiaux, cultures florales et pépinières) affichent des taux record au-delà de 100%.

Évolution de la superficie des principales cultures entre 1991 et 2002



DIVERSITÉ DES STATUTS FONCIERS ET DES MODES DE FAIRE-VALOIR

DÉFINITIONS

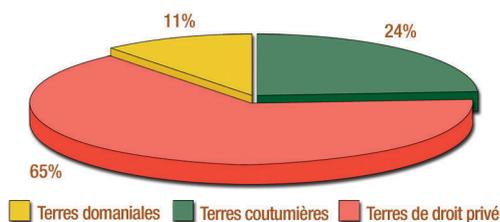
Le mode de faire-valoir est le type de relations existant entre le propriétaire foncier et l'exploitant qui assure la mise en valeur des terres. Lorsque le propriétaire exploite lui-même ses terres, on parle de faire-valoir direct. Lorsque les terres sont exploitées par une personne autre que le propriétaire foncier, on parle de faire-valoir indirect : le seul mode de faire-valoir indirect aujourd'hui pratiqué en Nouvelle-Calédonie est le fermage (l'exploitant loue les terres, l'intégralité de sa production lui revenant).

La superficie totale de l'exploitation agricole est composée de la SAU, des friches non productives, des sols et bâtiments, des cours, des surfaces reboisées, des forêts naturelles, des bassins d'aquaculture d'eau douce, et des territoires non utilisables.

Les terres coutumières concernent 1/4 des surfaces et les 3/4 des exploitants

Trois types de statut foncier existent en Nouvelle-Calédonie : les terres coutumières, les terres de droit privé et les terres domaniales.

Répartition des statuts fonciers sur la superficie totale des exploitations en 2002



Les terres de droit privé sont les plus répandues en couvrant 65% de la superficie totale.

25% des exploitations sont intégralement constituées de terres de droit privé, 69% par des terres coutumières et 1,4% par des terres domaniales. Enfin, 4,3% des exploitants utilisent un foncier mixte.

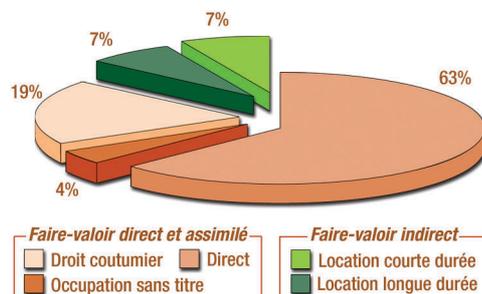
Des exploitants propriétaires de leur foncier

Le *mode de faire-valoir* direct et assimilé est aujourd'hui le plus répandu : il concerne 97% des exploitations dont 43% sur l'intégralité de leurs surfaces.

Le fermage est le seul mode de faire-valoir indirect pratiqué aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie : il s'agit de mise en location de terres pour de courtes ou de longues durées. Cette pratique concerne 7% des exploitations, dont 3% sur l'intégralité de leurs surfaces.

4% des exploitants utilisent plusieurs modes de faire-valoir.

Répartition des modes de faire-valoir sur la superficie totale des exploitations en 2002



UNE POPULATION AGRICOLE FAMILIALE MOINS IMPORTANTE

Une population agricole familiale diminuée de moitié

En 2002, moins d'un Calédonien sur dix (9,7%) vit et/ou travaille dans une exploitation agricole, contre plus d'un sur cinq en 1991.

La *population agricole familiale* a perdu 14 000 personnes (-47,4%), ce qui représente une diminution proportionnellement plus importante que celle du nombre d'exploitations. La composition de la famille agricole a en effet changé : le nombre de personnes par unité de production passe de 4,8 à 3,8.

Des chefs d'exploitation un peu plus âgés

L'âge moyen de la population agricole a augmenté pour atteindre 32 ans (contre 27 ans en 1991), et celui des chefs d'exploitations s'est accru de deux ans s'élevant aujourd'hui à 50 ans. Un chef d'exploitation sur quatre a plus de 60 ans.

Près d'un cinquième des exploitations est dirigé par des femmes. Enfin, 24,4% des chefs déclarent diriger leur exploitation depuis moins de 10 ans.

Pluri-activité des agriculteurs

62% de la population agricole familiale est active, c'est-à-dire qu'elle

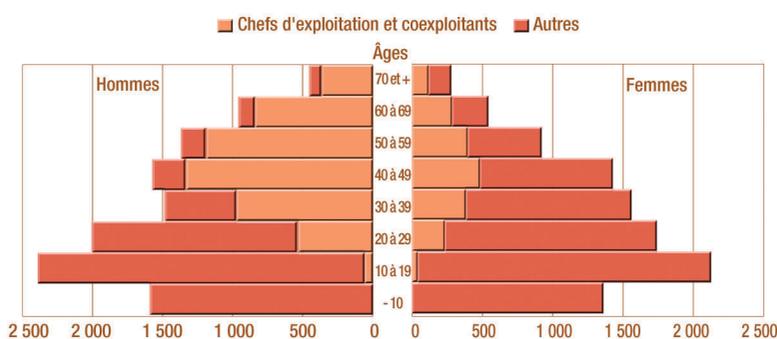
participe aux travaux de l'exploitation. En 1991 ce pourcentage était de 56%.

Ces 13 247 *actifs familiaux* constituent une main-d'œuvre estimée à 5 247 *unités de travail annuel (UTA)*, soit près d'une UTA par exploitation. Il s'agit essentiellement d'une main-d'œuvre non rémunérée : 37,8% déclarent bénéficier d'un revenu issu de l'agriculture. L'activité agricole génère en moyenne 56% de leurs revenus totaux.

On constate que les agriculteurs et les membres de leur famille diversifient leur activité et ont recours à des revenus extérieurs. Ainsi, près de 60% des chefs d'exploitation déclarent une activité secondaire. Un chef sur trois exerce son activité principale dans une profession non agricole.

7% des exploitations embauchent un ou plusieurs *salariés permanents* hors du cadre familial, qui représentent en moyenne 2,4 UTA par exploitation.

Pyramide des âges de la population agricole familiale en 2002



DÉFINITIONS

La *population agricole familiale* est composée du chef d'exploitation, des coexploitants éventuels, et des membres de leurs familles (conjoints, enfants, parents, etc.) vivant et/ou travaillant sur l'exploitation.

Les *actifs familiaux* sont composés des membres de la population agricole familiale ayant au moins 16 ans et effectuant un travail sur l'exploitation. L'activité agricole des moins de 16 ans est considérée comme une transmission de savoir-faire.

L'*Unité de Travail Annuel (UTA)* : équivaut au travail d'une personne occupée à temps complet pendant une année (275 jours ouvrés).

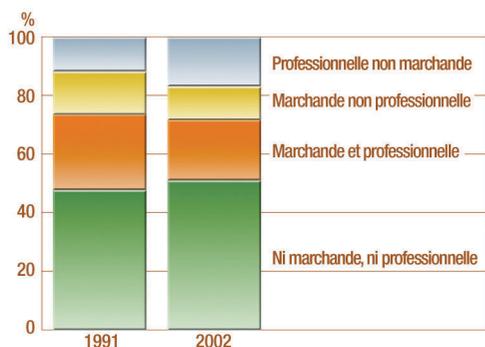
Les *salariés permanents* effectuent un travail régulier tout au long de l'année, quelle que soit sa durée.

VERS UNE PROFESSIONNALISATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Concentration des activités professionnelles et marchandes

Le nombre d'*exploitations dites professionnelles* a diminué de 34,3%, mais leur proportion représente toujours un peu plus d'1/3 de l'ensemble. Les *exploitations dites marchandes*, avec un recul de 47,7%, comptent aujourd'hui pour 32,2% de l'effectif total contre 40,6% en 1991.

Évolution de la répartition des exploitations entre 1991 et 2002



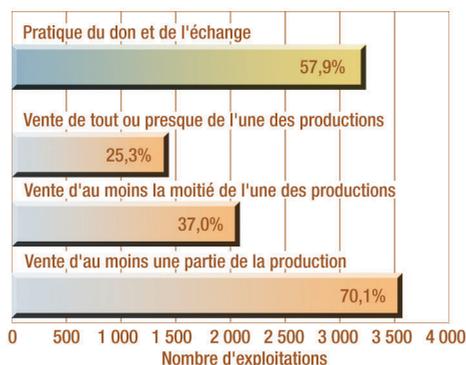
Ces évolutions dénotent une concentration des activités agricoles et commerciales sur un plus petit nombre d'exploitations qu'en 1991. Le chiffre d'affaires moyen des exploitations qui vendent au moins une partie de leur production a plus que doublé en 11 ans. La DAVAR estime en effet la pro-

duction agricole finale à 6,3 milliards de F.CFP en 2002 contre 3,4 milliards de F.CFP en 1991 (Source : Mémento 2002- DAVAR, en francs constants).

Des ventes, mais aussi des échanges

Si sept exploitations sur dix vendent au moins une partie de leur production, les *dons et échanges* tiennent une place non négligeable en intéressant un peu plus de la moitié des exploitations. Les 3/4 des chefs d'exploitation ayant des terres coutumières ont déclaré effectuer des échanges ou dons (s'agissant essentiellement d'échanges coutumiers, ils sont probablement plus nombreux), contre 1/5^{ème} des chefs ayant des terres de droit privé.

Débouchés des produits agricoles en 2002



DÉFINITIONS

L'*exploitation est dite professionnelle* lorsque sa dimension économique représente au moins 1 000 points (seuil minimal d'appartenance au collège des exploitants au registre de l'agriculture) et lorsque le travail agricole fourni sur l'exploitation est équivalent à celui d'au moins une personne occupée à 3/4 de temps pendant une année (0,75 UTA).

L'*exploitation est dite marchande* lorsque la SAU qui la compose est au moins égale à 1,5 ha et lorsqu'elle commercialise au moins une partie de sa production.

Les *dons et échanges* : certains produits agricoles sortent de l'exploitation sans pour autant être vendus. Ils sont alors échangés ou donnés. La part de production restant sur l'exploitation est disponible pour l'auto-consommation.

Des exploitations mieux équipées

Un engin tracteur pour trois exploitations

L'équipement des exploitations s'est amélioré : 1 engin tracteur pour 3 exploitations a été recensé, contre 1 pour 5 exploitations en 1991. En 2002, 22% des exploitants utilisent un tracteur, qu'ils en soient propriétaires ou non.

25 % des encours concernent l'achat de matériel

Au moment des enquêtes, 11% des exploitants ont déclaré avoir contracté un ou plusieurs emprunts pour un montant total des encours de 4,9 milliards de F.CFP. 36% de cette somme concernent l'achat de terres, 25% l'achat de matériel, 9% la construction de bâtiments et installations d'élevage, 5% l'achat d'animaux.

Le tracteur calédonien

	1991	2002
Puissance moyenne (cv)	56,5	59,7
Nbre d'exploitations utilisant un tracteur	1 019	1 676
Nbre d'engins tracteurs pour 100 ha de superficie agricole entretenue	0,48	1,38

Davantage d'infrastructures destinées à l'élevage de cerfs

Les infrastructures d'élevage sont généralement moins nombreuses sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie (-3,4%). Cependant, cette évolution varie en fonction des régions et en fonction du type d'élevage. Par exemple, le nombre d'installations servant à regrouper les cerfs (deer-yard) a doublé entre les deux recensements.

CHIFFRES CLÉS 1991 - 2002

Les exploitations agricoles

	1991	2002	Évolution %
Nombre d'exploitations agricoles	8 460	5 574	-34,1
<i>sur terres coutumières exclusivement</i>	nd	3 870	nd
<i>sur terres de droit privé exclusivement</i>	nd	1 384	nd
<i>sur terres domaniales exclusivement</i>	nd	79	nd
<i>sur foncier mixte</i>	nd	241	nd
S.A. Utilisée (ha)	228 208	247 878	8,6
S.A. Entretien (ha)	166 174	140 844	-15,2
S.A. Utilisée moyenne par exploitation (ha)	27	44	63,0
S.A. Entretien moyenne par exploitation (ha)	20	25	25,0
Nbre d'exploitations marchandes	3 437	1 796	-47,7
Nbre d'exploitations non marchandes	5 023	3 778	-24,8
Nbre d'exploitations professionnelles	3 176	2 087	-34,3
Nbre d'exploitations non professionnelles	5 284	3 487	-34,0

Les cultures (ha)

	1991	2002	Évolution %
Surfaces fourragères	2 158	756	-65,0
Superficies toujours en herbe (STH)	213 424	239 430	11,4
<i>pâturages améliorés</i>	37 167	34 823	-6,3
<i>pâturages naturels entretenus</i>	120 725	99 375	-17,7
<i>pâturages peu productifs</i>	56 032	105 232	87,8
Vergers et arbres fruitiers isolés	2 235	1 460	-34,7
<i>dont vergers</i>	461	637	38,2
Céréales	501	953	90,2
Tubercules tropicaux	703	785	11,7
Légumes et fruits de plein champ	1 343	1 875	42,6
<i>dont légumes frais</i>	nd	549	nd
Cultures spéciales (café, vanille...)	1 021	293	-71,3
<i>dont café</i>	1 011	222	-78,0
Cultures florales et pépinières	29	103	255,2
Jardins familiaux et cultures mélangées	205	426	107,8
Jachères et autres terres arables	3 685	1 602	-56,5
Divers	2 404	195	-91,9

La population

	1991	2002	Évolution %
Population totale (estimée au 01/01 92 et 03')	177 600	219 000	23,3
Population agricole familiale (nbre)	40 311	21 212	-47,4
Âge moyen du chef d'exploitation (années)	48	50	4,2
Actifs familiaux (nbre)	22 564	13 247	-41,3
Actifs familiaux (UTA)	10 166	5 247	-47,9
Salariés perm. non familiaux (UTA)	747	938	25,6
Entraide et salariés occasionnels (UTA)	108	206	90,7

* Source : ISEE

Foncier (surf. totale des exploitations en ha)

	1991	2002	Évolution %
Terres coutumières	nd	68 804	nd
Terres de droit privé	nd	140 228	nd
Terres domaniales	nd	30 513	nd
Faire-valoir direct et assimilé	nd	249 528	nd
Faire-valoir indirect (location)	nd	40 017	nd

Le cheptel (nombre de têtes)

	1991	2002	Évolution %
Bovins	125 397	111 308	-11,2
Porcins (hors porcelets)	24 804	25 447	-14,6
Equins	11 366	7 512	-33,9
Cervidés	12 521	14 367	14,7
Caprins	16 418	8 130	-50,5
Ovins	3 651	2 247	-37,1
Volailles	369 671	382 838	3,6
Lapins	8 124	7 741	-4,1
Ruches	2 403	1 471	-18,0

Matériel et équipement

	1991	2002	Évolution %
Tracteurs	1 326	1 625	22,5
Engins à chenille	309	316	2,3
Install. pour élevages bovins & cervidés	2 225	2 149	-3,4

Le recensement général de l'agriculture 2002 est une enquête obligatoire soumise notamment aux dispositions de la loi du 7 juin 1951 sur le secret statistique. Il a été réalisé entre le 1^{er} juillet et le 20 décembre 2002. 10 560 unités économiques ont été enquêtées.

Le barème de calcul du seuil de 350 points est celui du registre de l'agriculture : 1 ha de pâturage 100 pts, 1 are de maraîchage 20 pts, une vache laitière 100 pts, une truie 100 points, une ruche 20 pts, une poule pondeuse 2 pts, etc..

Les données du RGA 1991 ont été recalculées afin de correspondre aux critères utilisés pour le RGA 2002.

Pour en savoir plus

Ce fascicule s'inscrit dans une série de quatre publications analogues présentant une synthèse des premiers résultats pour la Nouvelle-Calédonie et chacune des trois provinces.

À paraître

- Un document d'analyse global détaillant tous les aspects de l'évolution de l'agriculture calédonienne, suivi d'annexes reprenant l'ensemble des chiffres ayant constitué la base de cette analyse.
- Un inventaire communal.
- Un document d'analyse relatif à l'agriculture sur les terres coutumières.



Immeuble Gallieni I - 5, rue Gallieni
2^{ème} étage - BP 823 - 98845 Nouméa
NOUVELLE-CALÉDONIE
Tél : 27 54 81 - 28 31 56
Fax : (687) 28 81 48 - e-mail : itsee@itsee.nc

Directeur de la publication : **Gérard Baudchon**
Rédaction : **DAVAR**
Informatique : **Pascal Rivoilan**
Responsable Département Publications
et conception graphique : **Marie Messing Colmet Daage**



209, rue Auguste Bénébig, Haut-Magenta
BP 256 - 98845 Nouméa
NOUVELLE-CALÉDONIE
Tél : 25 51 00
Fax : (687) 25 51 29 - e-mail : davar@gouv.nc

Édition
Septembre
2003
400 F.CFP
→ 4,19 EUR